



Rejoignez nous !

Les Gais Compagnons du Guillon rassemblent aujourd'hui une vingtaine de chanteurs animés par le plaisir de chanter ensemble et de faire vivre la tradition musicale de la Confrérie. Sous la baguette éclairée de leur Chef, Gilbert BEZENÇON, ils répètent chaque mercredi, de janvier à fin juin puis de fin juillet à fin octobre, de 19h30 à 21h30. Les répétitions se déroulent dans des locaux mis généreusement à disposition par la Maison OBRIST, au cœur de leurs caves historiques à Vevey.

Pour soutenir le travail vocal, les GC peuvent compter sur l'accompagnement au clavier de Sylvain JUNKER, sous-directeur et pianiste, présent à chaque répétition. Leur guitare de référence, Laurent VOLET, accompagne quant à lui l'ensemble des pièces lors de toutes les prestations, au même titre que le Chef. Le pianiste, lui, reste fidèle aux répétitions : aucun volontaire n'a encore accepté de déménager un piano à chaque sortie extérieure... et on ne peut que le comprendre !

Afin de faciliter l'apprentissage individuel, les chants sont enregistrés au clavier par Jacques MASSARD puis mis à disposition des chanteurs sur une plateforme en ligne. Partitions sous les yeux et musique dans les oreilles, chacun peut ainsi progresser à son rythme entre deux répétitions. Une préparation personnelle régulière reste la clé d'un ensemble solide et harmonieux.

Mais toute cette préparation doit bien mener quelque part ! C'est lors des Ressats de la Confrérie du Guillon que les GC déploient pleinement leur travail. Quatorze soirées par année, au Château de Chillon, deux vendredis et deux samedis au printemps, puis cinq vendredis et cinq samedis en automne, rassemblent environ deux cents convives. Les Gais Compagnons y présentent en trois passages, de dix à douze chants, puisés dans le répertoire francophone, mêlant styles, époques, émotions et couleurs musicales.

Jamais rassasiés, les GC répondent également présents aux invitations des Cotterds de la Confrérie. Argovie, Bâle, Berne, Fribourg, Jura, Lucerne, Savoie, Saint-Gall, Tessin ou Zurich : autant de lieux qui accueillent régulièrement les GC pour leurs soirées annuelles, ajoutant une à deux prestations supplémentaires chaque année. À cela s'ajoutent le traditionnel repas de soutien et les invitations d'autres chœurs amis.

La Société des Gais Compagnons du Guillon ne demande aucune cotisation annuelle. Le mot d'ordre est simple : « *Cotisations = Non ! – Participation = Oui !* »

Après avoir découvert l'agenda bien rempli des GC, le candidat intéressé passe une audition devant le Chef. S'il est retenu, il rejoint les répétitions, reçoit ses partitions et entame sa formation de Gai Compagnon. Son admission est ensuite soumise à l'Assemblée Générale, qui valide ou non la candidature à l'unanimité.

Une fois cette étape franchie, le nouveau GC participe pleinement à toutes les prestations de la société. Il est ensuite intronisé par le Gouverneur lors d'un Ressat, dans la plus pure tradition de la Confrérie du Guillon. Comme l'a proclamé un héraut lors d'une intronisation :

« Tu seras dorénavant, et à jamais, un Gai Compagnon. »